

ACADÉMIE DE CRETEIL

INGÉNIEUR REGIONAL DE L'ÉQUIPEMENT

Conseiller technique de la rectrice de l'académie

FICHE DE POSTE

Profil : Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat
Poste éligible au détachement dans l'emploi d'ICTPE du 1er groupe.

Vacance : janvier 2016

Localisation du poste : Rectorat de l'académie de Créteil – Service Constructeur Académique - 12 rue Georges Enesco – Créteil Val de Marne

Personnes à contacter :

Thierry LEDROIT - Secrétaire Général de l'Académie de Créteil

tel : 01 57 02 62 60

mél : ce.sg@ac-creteil.fr

Ancien titulaire :

Rémi BONNET- ICTPE2

mél : remi.bonnet@ac-creteil.fr

Activité principale :

L'Ingénieur Régional de l'Équipement (IRE), est le conseiller technique du Recteur pour les affaires immobilières et foncières ainsi que le chef du service constructeur académique de Créteil (SCAC).

Sous son autorité, il est chargé de l'ensemble de ces questions au sein de l'académie, qui concernent essentiellement les biens immobiliers dont l'Etat est propriétaire au titre du ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ou ceux qu'il utilise à travers d'autres contrats.

Missions principales :

L'IRE dresse et gère le Contrat de Projets Etat Région pour la partie constructions universitaires de l'académie (220 M€ pour le CPER en cours 2015-2020) et en assure sous l'autorité du recteur la mise en place ainsi que le suivi en proposant annuellement le BOP 150 aux autorités de contrôle, Préfet de Région et Contrôleur Budgétaire Régional et en en faisant le compte rendu d'utilisation régulier.

A cette fin, il prépare la programmation annuelle des opérations en liaison avec les responsables des établissements d'enseignement supérieur (présidents et directeurs généraux des services des universités, directeurs des Ecoles Normales Supérieures ou du CROUS...).

Il assure l'instruction des « dossiers d'expertises » des constructions universitaires pour le compte du préfet de région et la rédaction des programmes techniques de construction signés par la rectrice

ainsi que l'approbation des avant projets sommaires et détaillées de ces projets.

Il assure également pour le compte du recteur la maîtrise d'ouvrage de la décontamination du site radioactif des anciens laboratoires Curie à Arcueil.

L'IRE participe au projet de Partenariat Public Privé lancé dans le cadre du Plan Campus pour la réhabilitation d'un bâtiment de 25 000 m² pour l'Université de Marne La Vallée.

L'IRE propose également la programmation des investissements immobiliers pour les bâtiments appartenant à l'Etat et occupé par le Rectorat, les DSDEN et certains C.I.O , sur le BOP 214 ou le BOP 309.

Il apporte son expertise pour les opérations à mener dans le domaine de la maintenance des bâtiments et de leur mise en sécurité.

Parmi ces projets, il achève pour le compte du recteur et en lien avec l'ANRU la maîtrise d'ouvrage de la création de l'internat de la réussite de Sourdun (Seine et Marne).

Il fait appel en tant que de besoin aux D.D.T. ou D.R.I.E.A. pour l'assister dans la maîtrise d'ouvrage de ces opérations. Cette assistance est néanmoins en fort recul.

L'IRE est l'interlocuteur des trois services départementaux de France Domaine pour la mise en œuvre de la politique immobilière de l'Etat, comme les conventions d'utilisation, les SPIS, les fiches bâtimentaires, CHORUS RE-FX, les avis sur baux, les acquisitions ou les cessions des biens effectuées dans le cadre de la mobilisation des terrains de l'Etat. Le transfert aux collectivités territoriales des biens des lycées et des collèges restés propriété de l'Etat est à terminer.

L'IRE est habilité pour l'application informatique CHORUS RE-FX et tient les fonctions de GRIM (Garant du Référentiel Immobilier Ministériel, pour les biens propres de l'Education nationale) et de GIPOE (Garant de l'Inventaire Immobilier pour les Opérateurs de l'Etat, pour les biens des Universités et Ecoles).

Il représente le recteur aux jurys de concours d'architecture des lycées de la région Ile de France et à ceux des constructions universitaires.

L'IRE est l'acteur majeur de la réforme immobilière académique lancée pour mettre en cohérence l'organisation académique aux nouvelles orientations nationales sur l'immobilier. Il assure le secrétariat du comité de pilotage de la réforme. Selon les orientations de la réforme, le contour des missions du service pourra évoluer.

Positionnement hiérarchique :

Selon la double fonction décrite plus haut, le conseiller technique est sous l'autorité du Recteur de l'académie et l'IRE chef du service constructeur sous l'autorité fonctionnelle du Secrétaire Général du Rectorat. Dans les faits, l'autorité hiérarchique est partagée, selon les sujets traités, entre le Recteur et le Secrétaire Général.

Il participe à des réunions régulières, programmées et thématiques avec la rectrice et le secrétaire général.

Responsabilité d'encadrement :

Le chef du service constructeur encadre cinq agents du ministère de l'éducation nationale, dont deux ingénieurs d'études (une chargée d'opérations immobilières et un gestionnaire de données patrimoniales), une secrétaire en charge du suivi financier (gestionnaire financière et foncière) et une secrétaire administrative. Cette structure pourra évoluer selon les orientations de la réforme immobilière académique.

En tant que cadre, l'IRE assure le management habituel de son équipe : définit, distribue et organise le travail, assure les entretiens annuels professionnels des collaborateurs en tant que N+1, effectue l'interface avec la hiérarchie, et est garant des moyens (locaux, informatique, matériels,

communication, effectifs, déplacements, classement (papier et informatique).

Interlocuteurs :

En interne au MENESR : pratiquement tous les responsables d'unités académiques, au rectorat, dans les DSDEN, les CIO, les IEN, certains EPLE ; les acteurs immobiliers des Universités, Ecoles Normales et CROUS (Présidents, Vice-Présidents Patrimoine, chefs de service patrimoine) ; tous les acteurs des deux administrations centrales concernées (SAAM/C, DGESIP/B3).

A l'externe du MENESR : les acteurs locaux de France Domaine (FD), les acteurs immobiliers de la Préfecture de Région (SGAR), les services financiers en Région (CBR), les acteurs du secteur marchand (maîtres d'œuvre, bureaux d'études, entreprises de travaux...).

Compétences attendues :

Savoirs :

Maîtriser les principes et la mise en œuvre de la commande publique (Code des Marchés publics) et de l'acte de construire (Loi MOP)

Connaître les champs techniques du bâtiment

Connaître les nouvelles orientations foncières de l'Etat, les SPSI, les CU, les fiches bâtementaires, Chorus RE-FX

Connaître les principes des règles liées à la sécurité incendie et à l'accessibilité dans les ERP

Connaître les orientations développement durable dans le bâtiment

Connaître les principes des règles d'hygiène et sécurité dans le bâtiment

Connaître les principes de la domanialité publique

Avoir des notions d'économie de la construction

Avoir des notions de GED

Connaître les organisations de l'enseignement est un plus

Savoirs faire :

Savoir rédiger des notes de problématique et de synthèse

Savoir organiser et présenter des dossiers techniques

Maîtriser les techniques de conduite de projet

Maîtriser la pratique informatique

Savoirs être :

Savoir s'adapter à un environnement spécifique

Savoir travailler en synergie avec des interlocuteurs internes et externes les plus divers

Posséder des qualités relationnelles et savoir communiquer.

Etre force de proposition

Etre loyal

Eléments relatifs à l'environnement du poste :

Le poste est basé au siège du rectorat de l'académie de Créteil, 12 rue Georges Enesco à Créteil (le siège est au 4 de la rue Georges Enesco).

Des déplacements sont à prévoir, au sein de l'académie, qui peuvent être faits avec un des véhicules de service de la flotte du rectorat.

L'académie de Créteil est une académie complexe, à la fois par l'hétérogénéité (rural - urbain), l'étendue (Seine et Marne) et la spécificité de ses caractéristiques socio-économiques.

Par ailleurs, le nombre des établissements qu'elle compte, la proximité des pouvoirs gouvernementaux et de l'administration centrale ajoute une visibilité importante de cette académie au sein du ministère Education Nationale et Enseignement Supérieur et Recherche.

L'essentiel des interlocuteurs et partenaires internes de l'IRE sont issus du monde enseignant ou du monde administratif de l'éducation, ce qui confère à ce poste une spécificité technique unique parmi les 650 agents du rectorat.

Depuis les textes de décentralisation de l'enseignement secondaire et celles concernant l'autonomie des Universités, les maîtrises d'ouvrage ont été transférées à des tiers ; de ce fait, l'activité du Service constructeur est axée vers l'expertise, le conseil et le contrôle.

DETAIL DES MISSIONS DU SCAC

1) Au titre de l'enseignement supérieur et la recherche :

Connaître les missions du MESR et ses orientations stratégiques.

Gérer le CPER : élaboration et gestion du CPER du supérieur et de ses avenants. Suivi des avancements des opérations, relations avec les universités, écoles supérieures et les co-financeurs, mise en place et liquidation des financements (180 M € pour le CPER 2015/2020).

Instruire les projets immobiliers des EPSCP : rédiger les agréments des dossiers d'expertises pour le compte du préfet de région (CPER) ou du ministre (hors CPER), attribuer la maîtrise d'ouvrage, rédiger des Programmes Techniques de Construction au nom de la rectrice, participer aux commissions techniques, participer aux jurys de concours d'architecture, étudier et approuver les APS, des APD.

Gérer le BOP 150 : pour le CPER ou les autres opérations, caler les besoins avec les opérateurs et les maîtres d'ouvrage, élaborer les documents pour CAR, CFR et MESR, suivre (élaborer les arrêtés, demander et liquider les CP, saisir l'avancement financier sous l'application préfectorale Présage, demander des modificatifs et rédiger les comptes-rendus d'exécution.

Assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de dépollution de l'Institut du radium Curie à Arcueil, à volet communication publique important.

Suivre les projets campus des PRES en PPP, la réhabilitation du bâtiment Copernic à Marne la Vallée et en second niveau le projet Condorcet à Aubervilliers.

Gérer le foncier du MESR confié ou non aux opérateurs : connaître ou mettre en place les convention d'utilisation, les AOT, les baux, les transferts de bien à des tiers, les divisions parcellaires, les PV de bornage.

Gérer les données patrimoniales des opérateurs du Supérieur et de la Recherche de l'académie : assurer la fonction de Gestionnaire de l'Inventaire Immobilier Pour les Opérateurs de l'Etat (GIPOE), examiner les SPSI des opérateurs, être le relais des enquêtes immobilières (diagnostics accessibilité, Ad'Ap, diagnostics sécurité, diagnostics amiante, logements de fonction), envisager la dévolution du patrimoine pour certains opérateurs.

Participer aux commissions de sécurité des bâtiments des opérateurs, universités et écoles du supérieur.

Apporter une assistance ponctuelle aux opérateurs, universités et écoles du supérieur sur les sujets les plus divers.

Garantir l'aménagement du territoire vis-à-vis du ministère : délivrance d'avis en tant que personne publique associée aux documents d'urbanisme (SCOT, PLU, Schémas directeurs, Schémas de transport) dans les zones concernées.

Suivre certains contentieux (IUT de Montreuil, référés préventifs, BU UPMLV, réunions d'expertise juridique).

Assurer une veille sur les montages immobiliers innovants, tels les Partenariats Publics-Privés (PPP).

2) Au titre de l'éducation nationale :

Connaître les missions du MEN et ses orientations stratégiques.

Connaître la réforme de la gestion immobilière de l'Etat.

Gérer les données patrimoniales des biens confiés au rectorat : assurer la fonction de Garant du Référentiel Immobilier Ministériel (GRIM), connaître les biens confiés, faire des recherches cadastrales, alimenter et suivre les biens ministériels dans Chorus – REFX, alimenter et suivre les biens ministériels dans l'application Filoweb et en être le point d'appui académique, participer à l'élaboration des conventions d'utilisation des biens du Rectorat, construire les fiches bâtimentaires.

Gérer le foncier du MEN confié au rectorat : connaître ou mettre en place les AOT, Baux locatifs, Bail à construction, transfert à des tiers (EPL, Cités), divisions parcellaires, PV de bornage...

Participer à l'élaboration du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière du rectorat (SPSI) : étudier l'avenir et la stratégie à mettre en place pour la gestion des 100 implantations académiques, avec des enjeux particuliers pour celles du siège du rectorat, des DSDEN, de la résidence rectorale, du domaine de la Rochette et du site de l'ENNA.

Programmer, suivre et rendre compte des investissements sur les biens académique, sur le BOP 214 ou le BOP 309 : en assurer la maîtrise d'ouvrage, dont la fin de la création de l'internat de la réussite de Sourdon, la fin de la réhabilitation du hall d'accueil du siège du rectorat, la remise en état de la résidence rectorale, les grosses maintenance toiture et ascenseurs du rectorat, la fin de l'opération de l'internat de la réussite de Cachan.

Gérer tous les baux signés au sein de l'académie (RAC, DSDEN, CIO, IEN...)

Alimenter et suivre les demandes faites auprès de la Préfecture de Région au titre du BOP 309 sur l'entretien régional des biens immobiliers de l'Etat.

Participer aux projets de constructions de certains EPL donner un avis sur les programmes constructifs des EPL, sur les APS, sur les APD, participer aux Jurys de Concours d'architecture, aux commissions techniques de ces projets.

Participer aux commissions de sécurité des établissements du secondaire.

Assurer une veille sur l'activité EPL de la Région et des Départements.

Donner des avis et apporter une assistance ponctuelle aux chefs d'établissement : sûreté, sécurité et situations de dangers, avancement des travaux, équipements sportifs...

Alimenter la réflexion sur l'hygiène et la sécurité dans le bâtiment.

Participer aux démarches d'achat public (PRIF et centrales) pour les prestations touchant au bâtiment.

Réaliser des mesurages et calculs de surfaces utiles de bâtiment.